

---

# CREATION D'UN REFERENTIEL DE FORMATION

---

L'ambrosie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.) est une plante annuelle dont le pollen très allergisant est responsable de diverses pathologies, notamment de l'appareil respiratoire. Il suffit de quelques grains de pollen par mètre cube d'air pour que les symptômes apparaissent chez les sujets sensibles : rhinite survenant en août-septembre et associant conjonctivite, symptômes respiratoires tels que trachéite ou toux, et parfois urticaire ou eczéma. Dans 50% des cas, l'allergie à l'ambrosie peut entraîner l'apparition d'asthme ou provoquer son aggravation.

L'ambrosie à feuilles d'armoise (appelée ambrosie dans la suite du document) est originaire d'Amérique du Nord où elle pose là aussi des problèmes de santé publique. Elle semble avoir été introduite en France dans les années 1860 avec des importations de semences de trèfle violet venues du continent Nord-Américain. Par la suite, des introductions multiples de semences d'ambrosie ont eu lieu au cours du 20ème siècle dans de nombreuses régions françaises via l'importation d'espèces cultivées (blé, pomme de terre, etc.) ou de fourrages destinés aux chevaux des armées lors de la première guerre mondiale. Bien que sa présence ait été signalée ponctuellement par les botanistes un peu partout en France, son caractère envahissant n'a été réellement constaté qu'au cours des 40 dernières années.

La présence de l'espèce sur l'ensemble du territoire métropolitain et son origine exotique ont amené les experts à la qualifier d'espèce invasive. Actuellement, cette espèce est surtout présente en région Rhône-Alpes mais elle colonise également d'autres régions limitrophes (Auvergne, Bourgogne, Provence-Alpes-Côte-D'azur, Languedoc). Sa présence est aussi signalée en Poitou-Charentes, Pays-de-la-Loire, Centre, Midi-Pyrénées, Aquitaine, parfois en forte densité. Le problème existe à une échelle très vaste en Europe et dans le monde car cette espèce semble avoir envahi complètement certains pays d'Europe centrale et d'Asie. On retrouve ainsi l'ambrosie dans des milieux très divers : milieux cultivés, bords de route et d'autoroute, friches, délaissés de voies de communication, zones urbaines et bords de rivière.

La fréquence de l'allergie à l'ambrosie est importante, comme l'a montré une étude menée sur la région Rhône-Alpes par l'Agence Régionale de Santé en 2008<sup>1</sup>. Il a été estimé que 160 000 personnes avaient été concernées par l'allergie à l'ambrosie et que les coûts de prise en charge des malades qui en souffrent (consultations, traitements, désensibilisation, arrêts-maladies,...) étaient estimés entre 5,6 et 8,6 millions d'euros. Cette première évaluation a été reconduite les années suivantes et en 2012<sup>2</sup>, on a estimé que l'allergie à l'ambrosie avait touché environ 155 000 à 198 000 personnes dans la seule région Rhône-Alpes pour un coût estimé entre 11,7 et 16,3 millions d'euros.

---

<sup>1</sup> [http://www.ors-rhone-alpes.org/pdf/Ambrosie\\_rapport.pdf](http://www.ors-rhone-alpes.org/pdf/Ambrosie_rapport.pdf)

<sup>2</sup> [http://www.ars.rhonealpes.sante.fr/fileadmin/RHONE-ALPES/RA/Direc\\_sante\\_publicue/Protection\\_Promotion\\_Sante/Environnement\\_Sante/AMBROISIE/2014\\_0121\\_Rapport\\_Ambrosie\\_2012\\_dec\\_2013x.pdf](http://www.ars.rhonealpes.sante.fr/fileadmin/RHONE-ALPES/RA/Direc_sante_publicue/Protection_Promotion_Sante/Environnement_Sante/AMBROISIE/2014_0121_Rapport_Ambrosie_2012_dec_2013x.pdf)

En France, la lutte contre l'ambrosie est une des actions inscrites dans le second Plan National Santé Environnement (PNSE2) qui cadre les actions sur la période 2009-2013 ; elle est pilotée par la Direction Générale de la Santé (DGS). Les mesures fixées dans le cadre de ce PNSE2 consistent notamment dans la mise à disposition d'informations relatives à la prévention et à la lutte contre cette plante à l'attention de la population générale, des élus, des gestionnaires des infrastructures de transport, des agriculteurs et des autres acteurs concernés par la gestion des espaces, notamment les collectivités territoriales. Il s'agira aussi de favoriser la coordination des différentes actions menées sur cette problématique.

En 2009, un groupe de travail, piloté par la Direction Générale de la Santé (DGS) et associant différentes structures impliquées dans la lutte contre l'ambrosie (représentants des ministères chargés de l'agriculture, de l'environnement et des transports, de collectivités territoriales, d'instituts techniques et de recherche, d'associations, de gestionnaires d'infrastructures de transports, de représentants du monde agricole,...) a validé les conclusions du PNSE2 et identifié le besoin d'une structure d'observation et de coordination sur la lutte contre l'ambrosie au niveau national. Le 21 juin 2011, la signature d'une convention entre l'Inra et la DGS acte la création de l'Observatoire de l'ambrosie.

Suite à la confirmation de ses missions et la prise en compte de trois nouvelles espèces d'ambrosie émergentes sur le territoire métropolitain (*Ambrosia trifida*, *Ambrosia psilostachya* et *Ambrosia tenuifolia*), l'Observatoire de l'ambrosie est devenu en septembre 2012 l'Observatoire des ambrosies. Aujourd'hui, la structure a pour missions d'améliorer la diffusion de la connaissance et de l'information relative aux ambrosies pouvant présenter un risque pour la santé humaine. L'Observatoire mobilise les gestionnaires et les collectivités autour de ce sujet, ainsi que le grand public. Les objectifs sont d'améliorer les connaissances des moyens de lutte pour donner des outils, de renforcer les dynamiques locales et d'intensifier la coordination des actions d'information, de formation, d'études et de conseil au niveau local, national, européen et international.

En région Rhône-Alpes, le PNSE 2 a été traduit en un Plan Régional Santé Environnement (PRSE 2). L'action 10 de la fiche n°4 « lutter contre les allergies polliniques » prévoit d'organiser la lutte contre l'ambrosie. En outre, cette lutte passe par la mise en place de la mesure 23 qui incite à la mise en place d'un dispositif pour donner une cohérence et une coordination à l'échelle du territoire. Cela se traduit par la désignation et la mobilisation de personnes de référence sur le terrain : **les référents ambrosie** (échelle communale) et les **animateurs ambrosie** (échelle intercommunale).

Ces référents et animateurs ambrosie sont nommés par les maires des communes et les présidents des communautés de communes. Leur rôle est d'initier les actions et de motiver les gestionnaires à l'échelle de leur territoire. Connaître l'emplacement des populations d'ambrosie étant la base de beaucoup d'actions de gestion, ils doivent aussi être en mesure de réaliser le suivi de l'espèce sur leur territoire. Concrètement, ces missions impliquent un contact privilégié avec leur municipalité/intercommunalité et les services concernés pour agir localement sur la présence de l'ambrosie : remontée de signalements, information des gestionnaires et des particuliers, envoi de courriers, voire aide à l'application de l'arrêté préfectoral lorsque le département en est pourvu. En complément, les référents sont en contact avec l'Agence Régionale de Santé et le Comité de pilotage départemental de lutte contre l'ambrosie.

Le caractère universel de la problématique ambrosie fait qu'actuellement, de nombreuses personnes sont demandeuses d'une formation :

- Des professionnels relevant de collectivités publiques (commune, communauté de communes, conseil général, conseil régional)
- Des professionnels travaillant en entreprises privées ou publiques (gestionnaires d'infrastructures, agriculteurs, instituts techniques etc.)
- Plus spécifiquement, des personnes souhaitant devenir référent ou animateur intercommunal, aussi bien en Rhône-Alpes que dans des régions qui vont prochainement mettre en place ces dispositifs
- Et plus généralement, toute personne souhaitant se renseigner sur l'ambrosie et se sensibiliser sur la problématique.

Face à ce constat, et suite aux sollicitations de plusieurs partenaires, il est apparu que l'Observatoire des ambrosies était en mesure de proposer un document permettant de cadrer le contenu de ces formations. D'une manière générale, ce document pourrait servir de base à toute action d'information sur la problématique de l'ambrosie.

## PRESENTATION DU CONTENU DU DOCUMENT

---

Le présent document a été rédigé par l'Observatoire des ambrosies et son Comité Technique (groupe de travail d'acteurs confrontés par leur activité à la problématique de l'ambrosie et chargé de conseiller et d'orienter les actions de l'Observatoire). Il est à destination de tout formateur qui souhaiterait intervenir sur la problématique de l'ambrosie. Il présente les différentes parties qui doivent constituer une formation sur la question de l'ambrosie.

Il est divisé en plusieurs parties, complémentaires, qui permettent d'avoir un aperçu de l'ensemble de la problématique. Suivant qu'il s'agisse d'une information sur l'ambrosie ou une formation plus spécifique à destination des référents communaux ou des animateurs intercommunaux, il appartiendra au formateur d'adapter le contenu de sa formation selon son public et d'appuyer sur certains points.

Il se présente sous la forme de fiches abordant les thèmes qui, traités dans leur ensemble, permettent à chacun de comprendre la problématique de l'ambrosie et d'être acteur sur son territoire.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

---

Les participants doivent être en mesure d'utiliser les éléments dispensés lors de la formation pour bâtir un argumentaire, motiver les acteurs concernés pour qu'ils luttent contre l'ambrosie et accompagner les actions qui s'engagent. A l'issue de la formation, ils devront être en mesure :

- De reconnaître les ambrosies.
- D'informer sur la présence des ambrosies et ses conséquences (santé)
- De se mettre à jour vis-à-vis de la réglementation
- De proposer une stratégie de lutte contre les ambrosies
- De mettre en œuvre des actions de lutte
- De contrôler les effets de ces actions et d'en rendre compte
- D'informer la population et de répondre aux questions qui pourraient leur être posées par les agents des collectivités mais aussi le grand public.

## ROLE DU FORMATEUR

---

D'une manière générale, il est du rôle du formateur de s'assurer que les objectifs définis au début de chacune des parties sont globalement atteints pour l'ensemble des participants à la formation. Chaque stagiaire devra s'être approprié le sujet. Plus cette appropriation se fera par un engagement personnel ou dans une action à réaliser, plus cette appropriation sera réussie

Pour aider le formateur à y parvenir, des supports pédagogiques connus de l'Observatoire sont listés dans chaque partie. Ce sont avant tout des conseils et de l'information mais cela ne se veut pas exhaustif ou coercitif : le choix des supports pédagogiques, des méthodes et des outils relève en premier lieu du formateur. Il peut utiliser les supports de son choix selon ses propres méthodes, alliant les mises en situation, les exercices, les observations, les questionnaires, le travail de groupe ou le travail individuel... L'objectif est avant tout une appropriation du sujet par le stagiaire.

# SOMMAIRE

---

## Introduction

1. Connaissance et reconnaissance de l'ambrosie
2. Impacts sur la santé
3. Lutte contre l'ambrosie
4. Visite sur le terrain
5. Le rôle du référent

## Conclusions

---

# INTRODUCTION

---

## ROLE DU FORMATEUR

---

---

Cette prise de contact avec son public doit permettre au formateur :

- D'identifier les structures en présence et le territoire concerné
- D'évaluer le degré de connaissance des participants par rapport à la problématique de l'ambrosie
- D'évaluer les attentes des participants
- De favoriser la mise en place de réseaux (notamment pour les référents)

## DEROULEMENT :

---

---

- Présentation du formateur et de sa structure
- Tour de table : nom, prénom, structure représentée, territoire concerné, connaissance actuelle de l'ambrosie, attentes
- Présentation du programme de la formation
- Présentation du contexte et des enjeux : réglementation, Plan National Santé Environnement, Observatoire des ambrosies
- Présentation éventuelle des supports de communication qui seront à disposition du formateur et du public tout au long de la formation : diaporamas, mais aussi documentation, affiches, autocollants, tirages photo, exposition itinérante, vidéos...

## RESSOURCES A DISPOSITION :

---

---

- Diaporama de présentation du programme de la formation
- Feuille d'émargement
- Feuille d'évaluation de la formation
- Exposition itinérante de l'Observatoire des ambrosies

---

# 1<sup>ERE</sup> PARTIE: CONNAISSANCE ET RECONNAISSANCE DE L'ESPECE

---

## OBJECTIFS POUR LES PARTICIPANTS A LA FORMATION

---

---

- Reconnaître l'ambroisie et déterminer sa présence ou non sur un site
- Comprendre comment l'ambroisie se reproduit et d'où vient le pollen responsable des allergies
- Comprendre la notion de plante annuelle
- Comprendre que l'ambroisie est une espèce invasive et donc que sa gestion n'est pas contradictoire avec la préservation de la biodiversité

## PROGRAMME

---

---

**Biologie de l'espèce:** famille des ambrosies, reconnaissance, reproduction, cycle de développement, viabilité des semences

**Historique de l'espèce :** introduction et arrivée sur le territoire, dispersion

**Ecologie de l'espèce:** milieux occupés, exigences, comportement au sein d'autres communautés végétales

Le formateur peut appuyer sa description de l'espèce sur des plants d'ambroisie fraîchement prélevés ou en pot, voire éventuellement des parts d'herbier afin de décrire les différentes caractéristiques de l'espèce. Il s'appuie également sur des photos pour différencier les différentes ambrosies et l'ambroisie à feuilles d'armoise des espèces proches.

## LES CONTENUS INDISPENSABLES

---

---

- Connaître et être capable de nommer les différentes parties qui composent une ambroisie : tige, feuilles, fleurs mâles et fleurs femelles
- Différencier l'ambroisie des espèces proches et éviter les confusions avec :
  - o l'armoise commune (*Artemisia vulgaris* L.)
  - o la grande camomille (*Tanacetum parthenium* L.)
  - o la tanaïsie commune (*Tanacetum vulgare* L.)
- Puis en fonction des régions
  - o l'armoise annuelle (*Artemisia annua* L.)
  - o l'armoise des Frères Verlots (*Artemisia verlotiorum* Lamotte)
  - o l'ambroisie à épis lisses (*Ambrosia psilostachya* DC.)
  - o Et les espèces locales ou des jardins susceptibles de prêter à confusion dont l'Œillet d'Inde (*Tagetes patula* L.) et certains cosmos (*Cosmos sulphureus* Cav)
- Avoir quelques notions de biologie de l'espèce : compréhension des termes et des notions de tige, feuille, fleurs mâles, fleurs femelles, graine, pollen et pollinisation

- Connaître le fonctionnement de la reproduction de l'ambroisie
- Comprendre la différence entre un pollen qui se disperse à grande distance et d'une semence qui est très peu mobile
- Connaître le cycle de développement de la plante au cours de l'année :
  - o Avril à juillet : germination - levée
  - o Mai-août : développement végétatif
  - o Mi-juillet à fin septembre : pollinisation
  - o Mi-août à fin octobre : fructification
- Comprendre que :
  - o La limitation de la production de pollen permet de limiter la pression sur les personnes allergiques
  - o Mais que seule la limitation de la production de semences permet de contenir la dissémination et l'invasion de la plante.

## POUR ALLER PLUS LOIN

---

- Si mise à disposition de l'exposition, un travail collectif sera demandé aux participants à la formation. Avant de commencer la présentation de cette partie, le formateur posera les questions suivantes auxquelles les participants à la formation iront répondre en allant consulter les panneaux :
  - o A quelle période peut germer l'ambroisie ?
  - o Quel organe de l'ambroisie produit le pollen ?
  - o A quelle distance peuvent se disperser les semences de l'ambroisie ?
  - o Comment peut-on décrire les feuilles de l'ambroisie ?
  - o Quelles caractéristiques présentent les milieux colonisés par l'ambroisie ?
  - o Quelle sont les régions où la plante est la plus présente ?
- Reconnaître une graine d'ambroisie
- Connaître l'existence des autres confusions : armoise des frères Verlot (*Artemisia verlotiorum* L.), *Cosmos sulphureus* Cav (présent dans les mélanges de jachères fleuries !), ambroisie à épis lisses (*Ambrosia psilostachya* L.)
- Savoir qu'il existe 4 autres espèces d'ambroisie en France (dont une espèce décrite comme autochtone) mais que leur nombre d'individus est faible ; elles ne peuvent donc actuellement pas être à l'origine d'un problème de santé publique

## EXEMPLES DE RESSOURCES A DISPOSITION

---

Documentation :

- Carte format A6 : Reconnaître l'ambroisie
- Flyer format A5 : Ambroisie et oiseaux
- Carte de visite du site internet [ambroisie.info](http://ambroisie.info)

Diaporama :

- Biologie de l'ambroisie
- Historique de son arrivée et écologie de l'espèce



Les panneaux de l'exposition itinérante :

- N°1 : Connaître l'ambroisie dans le détail
- N°2 : Comment reconnaître l'ambroisie
- N°3 : Où trouve-t-on l'ambroisie ?

---

# PARTIE 2 : L'IMPACT SANITAIRE DE L'AMBROISIE ET SES ENJEUX

---

## OBJECTIFS POUR LES PARTICIPANTS A LA FORMATION :

---

---

- Comprendre les impacts sanitaires causés par le pollen de l'ambroisie.
- Comprendre que le pollen est mobile, véhiculé par les vents dans l'atmosphère.
- Connaître globalement le coût de l'allergie à l'ambroisie, en prenant pour exemple la région Rhône-Alpes et s'en servir pour argumenter son discours

## PROGRAMME

---

---

**Le pollen d'ambroisie :** description, mesure des taux de pollen dans l'air, concentrations de pollen sur le territoire, bulletins d'information pollinique

**Les symptômes de l'allergie :** description des symptômes, % de la population touchée, période de déclaration des allergies, que faire pour s'en protéger

**Impact économique :** Coûts pour la caisse primaire d'assurance maladie

## LES CONTENUS INDISPENSABLES

---

---

- Connaître les symptômes dus au pollen d'ambroisie chez les personnes allergiques
- Connaître le fonctionnement des capteurs de pollen et savoir où est situé le plus proche capteur de son territoire
- Connaître les coûts liés aux traitements de l'allergie à l'ambroisie. Prendre l'exemple de la région Rhône-Alpes
- Savoir où télécharger les bulletins d'information pollinique et les interpréter

## POUR ALLER PLUS LOIN

---

---

- Comprendre la notion de risque allergique et savoir comment est construit un index clinique
- Si mise à disposition de l'exposition, un travail collectif sera demandé aux participants à la formation. Avant de commencer la présentation de cette partie, le formateur posera les questions suivantes auxquelles les participants à la formation iront répondre en allant consulter les panneaux :
  - o Combien de grains de pollen peut produire un pied d'ambroisie ?
  - o Quel est le pouvoir allergisant du pollen d'ambroisie ?

- Quelle structure est en charge des analyses polliniques et de l'émission de bulletins d'information ?
- Quels sont les symptômes de l'allergie à l'ambroisie
- Combien de grains de pollen sont suffisants pour déclencher une réaction allergique ?
- Comprendre comment sont calculés les coûts en Rhône-Alpes
- Savoir que lutter contre l'ambroisie coûte cher aux acteurs du monde agricole et aux collectivités. Comprendre que l'implication de ces acteurs représente un coût supplémentaire.

## EXEMPLES DE RESSOURCES A DISPOSITION :

### Documentation :

- Flyer 3 volets : « Ambroisie attention allergies »

### Diaporamas :

- Mesures du pollen et impacts sur la santé
- Impacts économiques de l'ambroisie

### Panneaux de l'exposition :

- N°4 : L'ambroisie, un pollen très allergisant
- N°5 : L'ambroisie : un problème de santé publique

---

# 3<sup>EME</sup> PARTIE : LA LUTTE CONTRE L'AMBROISIE

---

## OBJECTIFS POUR LES PARTICIPANTS A LA FORMATION :

---

- Comprendre comment lutter contre une plante annuelle et comprendre les notions de :
  - o cycle de développement
  - o stock de semences
- Différencier méthodes de lutte et stratégies de lutte : permettre au gestionnaire d'être capable d'identifier face à quel degré d'infestation il se trouve et par conséquent quel objectif il doit se fixer.
- Être capable de conseiller la/les méthode(s) de lutte la/les mieux adaptée(s) au milieu dans lequel on retrouve de l'ambroisie
- Être capable d'adapter la méthode de lutte à la période d'intervention
- Montrer l'intérêt d'une stratégie basée sur l'action préventive et sur le repérage précoce par rapport à une gestion curative (temps réduit, moyens à déployer moindres, émissions de pollen plus faciles à gérer)
- Savoir donner des conseils simples aux professionnels et particuliers en fonction de leurs demandes et de leur contexte d'intervention.

## PROGRAMME :

---

**Les méthodes de lutte :** les méthodes de lutte existantes, leurs avantages, leurs contraintes, la prévention

**Les stratégies de lutte :** se fixer des objectifs réfléchis, en fonction du degré d'infestation, et bâtir son action dans le temps

**Contexte :** conditionner la lutte vis-à-vis du milieu envahi, du degré d'infestation et du développement de l'ambroisie (cycle)

**La sécurité :** le risque humain (Equipement de Protection Individuel vis-à-vis des émissions polliniques, la sécurité en bord de route), mais aussi environnemental, méthodes à proscrire

**La réglementation :** les arrêtés préfectoraux obligeant la destruction de l'ambroisie, la législation générale

**Exercice (facultatif) de mise en situation :** les stagiaires sont mis face à un contexte d'intervention et doivent donner leur plan de lutte, équilibré entre méthodes préventives et méthodes curatives. Ils doivent définir son calendrier et les moyens à déployer, tout en identifiant ses contraintes, ses exigences et ses limites.

## LES CONTENUS INDISPENSABLES :

---

- Connaître les techniques de lutte préventive :
  - o Empêcher l'apport / le transfert de semences d'ambroisie : préciser les sources de contamination

- Végétalisation du milieu
- Réglementation européenne (alimentation pour oiseaux)
- Connaître l'ensemble des méthodes de lutte curative
  - Lutte chimique
  - Lutte mécanique sur la plante : fauche
  - Lutte mécanique sur le substrat : destruction mécanique par le travail du sol (faux semis, lutte curative)
  - Arrachage manuel
  - Lutte thermique
  - Lutte biologique
- Connaître leur efficacité relative et leurs limites
- Savoir dans quels milieux elles sont applicables
- Savoir à quelle période leur efficacité est optimale
- Comprendre la difficulté de gérer à la fois les émissions polliniques et la production de graines d'un point de vue pratique et dans un contexte de budget limité
- Différencier les stratégies de lutte à mettre en œuvre : de la détection précoce pour une éradication jusqu'au constat d'infestation forte pour mise en place de méthodes de lutte visant à diminuer progressivement la présence de l'ambrosie au cours des prochaines années
- Comprendre la nécessité de contrôler l'efficacité de chaque action et d'intervenir de nouveau si cela est nécessaire (phénomènes de résistance aux stress)
- Comprendre que la lutte contre l'ambrosie est une lutte sur le moyen et le long terme et qu'un plan d'action doit être mis en place tous les ans pour éviter de ruiner les efforts des années précédentes.
- S'assurer que les interventions visant à limiter la prolifération de l'ambrosie sont toujours réalisées dans des conditions de sécurité maximales (Equipements de Protection Individuelle (masque), calendrier des interventions pour les réaliser hors saison pollinique, sécurité des arracheurs...)

## POUR ALLER PLUS LOIN :

---

- Si mise à disposition de l'exposition, un travail collectif sera demandé aux participants à la formation. Avant de commencer la présentation de cette partie, le formateur posera les questions suivantes auxquelles les participants à la formation iront répondre en allant consulter les panneaux :
  - Qu'est-il possible de faire en préventif pour limiter le développement de l'ambrosie ?
  - Quelle peut être l'explication de l'apparition de plants d'ambrosie dans les jardins des particuliers ?
  - Quel est l'inconvénient majeur de la fauche dans le cadre d'une gestion de l'ambrosie ?
- Savoir que des cas de résistance sont apparus chez l'ambrosie et donc que ce risque reste présent en cas d'utilisation répétée d'un même herbicide (même matière active). Voir outils en ligne.

## EXEMPLES DE RESSOURCES A DISPOSITION :

---

Documentation

- Guide méthodologique : La lutte contre l'ambrosie en région Rhône-Alpes
- Flyer A4 spécial permis de construire
- Flyer 3 volets : la lutte contre l'ambrosie en milieu agricole
- Flyer 3 volets : Journée d'information et de lutte contre l'ambrosie

Panneau de l'exposition :

- N°6 : Quels moyens pour lutter contre l'ambrosie ?

Sources externes :

- Les sites internet des instituts techniques agricoles.

---

## 4<sup>EME</sup> PARTIE : VISITE SUR LE TERRAIN

---

Cette partie sera conditionnée par l'existence, ou non, d'une population d'ambroisie à proximité du lieu de la formation, à un stade de développement permettant son observation.

### OBJECTIFS POUR LES PARTICIPANTS A LA FORMATION :

---

---

- Observer l'ambroisie en situation sur le terrain
- Consolider la reconnaissance de l'espèce
- Réfléchir sur un moyen de consigner les observations

### DEROULEMENT :

---

---

Le formateur emmène les participants sur une zone où ils peuvent observer de l'ambroisie dans de bonnes conditions : au moins une centaine de pieds et des ambrosies dont la gestion n'a pas affecté trop fortement leur développement. Sur site, il rappelle les caractéristiques de la plante et les éléments qui permettent sa reconnaissance. Suivant le stade phénologique des pieds d'ambroisie, il décrit l'inflorescence (mâle et femelle) ou les semences. Enfin, il aborde la question d'un relevé d'information ou comment consigner des éléments observés sur le terrain.

**Attention, en cas de plantes en fleur, le formateur devra fournir des masques aux participants à la formation. De plus, si des personnes se savent allergiques à l'ambroisie, elles devront éviter tout contact cutané avec la plante, voire ne pas se rendre sur le site.**

### LES CONTENUS INDISPENSABLES :

---

---

- Conforter sa connaissance de l'ambroisie et la reconnaître en milieu naturel
- S'assurer que les pieds d'ambroisie n'ont pas subi une gestion les ayant trop affectés
- Réfléchir sur les moyens de consigner des observations réalisées sur le terrain

### POUR ALLER PLUS LOIN :

---

---

- Si possible, observer sur site plusieurs milieux envahis par l'ambroisie
- Reconnaître sur site des espèces fréquemment confondues avec l'ambroisie : armoise commune (*Artemisia vulgaris* L.), armoise annuelle (*Artemisia annua* L.) et reconnaître les caractères distinctifs (morphologie, odeur ...)
- Remplir une fiche simplifiée de relevé sur le terrain

---

## 5<sup>EME</sup> PARTIE : LE ROLE DU REFERENT

---

### OBJECTIFS POUR LES PARTICIPANTS A LA FORMATION :

---

- Comprendre le rôle que le stagiaire formé doit pouvoir jouer au quotidien, dans ons activité professionnelle, ou en tant que citoyen
- Savoir vers qui se tourner pour trouver un appui dans la lutte contre l'ambroisie
- Savoir orienter les demandes auxquelles le stagiaire ne pourra pas répondre vers les structures compétentes
- Savoir en quoi consiste la réglementation qui s'applique dans son département :
  - o Volet agricole : prise en compte de l'ambroisie dans les règles de Bonnes Conditions Agricoles et Environnementales (BCAE)
  - o Volet santé : existence ou non d'un arrêté et contenu de l'arrêté
  - o Autres réglementations (ZNA)
- Se constituer un premier carnet d'adresses

### PROGRAMME :

---

**Réglementation existante :** niveau européen, niveau national, niveau départemental, dispositifs du PNSE et PRSE

**Evolution attendue de la réglementation**

**Le dispositif des référents :** rôle, articulation référent/animateur intercommunal

**Acteurs mobilisables :** communes, communautés de communes, Conseil Général, chambre d'agriculture, coopératives et instituts techniques agricoles, associations, élus... et le rôle de chacun de ces acteurs dans la lutte contre l'ambroisie

### LES CONTENUS INDISPENSABLES :

---

- Connaître le rôle du référent et ses fonctions
- Connaître le rôle des différents acteurs :
  - o Gestionnaires de milieux où peut se trouver l'ambroisie (commune, communauté de communes, Conseil Général, agriculteurs, particuliers,...)
  - o Impliqués sur la question de l'ambroisie (Agence Régionale de Santé, Chambre d'agriculture, Observatoire des ambrosies)
- Connaître la réglementation qui s'applique sur son territoire et comprendre que ce doit être un moteur du dialogue pour convaincre les gestionnaires de s'emparer du problème de l'ambroisie
- Comprendre que tout suivi efficace implique un suivi sur le moyen voire le long terme



- Aborder la manière de créer simplement une cartographie de présence de l'ambrosie sur son territoire pour assurer ce suivi en sensibilisant sur les difficultés dévaluation des infestations
- Comprendre comment construire simplement une base de données
- Prendre des contacts auprès de collègues référents et aussi de structures

## POUR ALLER PLUS LOIN :

- Si mise à disposition de l'exposition, quelques questions auxquelles pourront répondre les participants à la formation :
  - o Qui est responsable de la destruction de l'ambrosie sur une parcelle donnée ?
  - o En qualité de citoyen, qui faut-il avertir lorsque l'on retrouve de l'ambrosie ?
  - o Que prévoient les arrêtés préfectoraux en cas de non application ?
- Savoir s'inspirer d'une réglementation présente dans un autre département pour motiver une prise de conscience et des actions
- Envisager la mise en place d'une action d'information du grand public au niveau de sa commune et en concertation avec sa municipalité (éventuellement dans le cadre de la Journée de l'ambrosie)

## EXEMPLES DE RESSOURCES A DISPOSITION :

### Documentation :

- Arrêté relatif à l'ambrosie du département concerné ou d'un département voisin
  - o Prescrivant la destruction obligatoire de l'ambrosie
  - o Relatif à la lutte contre l'ambrosie
  - o Prévention des allergies dues au développement de l'ambrosie
- Arrêté relatif aux règles de bonnes conditions agricoles et environnementales (BCAE)
  - o Arrêté national du 13 juillet 2010
  - o Arrêté du département

### Panneau de l'exposition :

- o N°7 : L'ambrosie, l'affaire de tous

---

# CONCLUSIONS DE LA FORMATION

---

## OBJECTIFS POUR LES STAGIAIRES NOUVELLEMENT FORMÉS

---

- Faire le point sur la journée : ce qui a plu, ce qui n'était pas pertinent
- Permettre aux stagiaires de repartir avec des éléments leur permettant de faire leurs premiers pas dans l'organisation de leur action, à leur échelle
- Repartir avec un carnet d'adresses :
  - o Un contact à l'Agence Régionale de Santé
  - o Un contact à la Chambre d'agriculture départementale
  - o Un contact au Conseil Général de leur département
  - o Quelques contacts avec des collègues proches géographiquement
  - o Le contact de l'Observatoire des ambroisies

Prévoir un formulaire d'évaluation de la formation recueilli par le formateur. Cela contribue à améliorer la formation et permet de rendre compte au commanditaire de la formation.

## PROGRAMME :

---

Le formateur fait le point, en salle, avec les participants à la journée. Il leur demande s'il reste d'éventuelles demandes en suspens ou des points non traités. Ce sera aussi l'occasion de recenser les éventuelles demandes ou les besoins spécifiques d'informations ou de documentation qui pourront être remontées à l'Observatoire des ambroisies. Il peut également les encourager à agir en leur faisant formuler en détail (quelle action, avec qui, calendrier...) la première étape de leur action.

Il donne les dernières informations utiles :

1. Sites internet
  - o Section réservée aux référents sur le site de l'ARS<sup>3</sup> (ressources)
  - o <http://ambroisie.info>
  - o <http://www.pollens.fr>
2. Annuaire de contacts
3. Quelques références bibliographiques pour aller plus loin

## EXEMPLES DE RESSOURCES A DISPOSITION :

---

- Une fiche d'évaluation de la formation
- Une fiche avec les principaux contacts, pré-renseignée avec des contacts régionaux et nationaux

---

<sup>3</sup> En Rhône-Alpes : <http://www.ars.rhonealpes.sante.fr/Boite-a-outils-commune-a-tous.174378.0.html>